

Béatrice Mottier
Candidate sur la 1^{ère} Circonscription de la Ma Mayenne
La République en Marche !

Le travail, vous savez ce que c'est. Commerçants ou artisans, vous êtes la charpente économique et sociale de nos territoires.

Au quotidien, vous ne ménagez pas votre peine pour assurer non seulement votre activité économique, mais également pour contribuer au dynamisme de nos communes et ainsi améliorer notre qualité de vie à tous. Vous avez pour cela la reconnaissance de nos concitoyens, qui sont attachés à leur « petit commerce », à leur artisan de proximité.

Je suis candidate de la République en Marche ! Je souhaite qu'Emmanuel Macron puisse avoir à l'Assemblée Nationale, une majorité franche et entière pour déployer son programme.

Mes différentes rencontres sur le terrain ces derniers jours m'ont permis de mesurer l'ampleur des difficultés auxquelles vous faites face. Elles sont d'ordre économique et administratif mais aussi liées au sentiment d'isolement.

Je porterai 5 réformes pour vous libérer de ces inquiétudes et de ces contraintes, afin que vous puissiez exercer votre activité dans les meilleures conditions.

Je soutiendrai ceux qui prennent des risques, en les protégeant mieux : l'assurance chômage à tous – indépendants, artisans, professions libérales, commerçants. Vous pourrez désormais percevoir une indemnisation en cas de perte d'activité.

Je voterai pour l'administration vous facilite la vie, c'est la raison pour laquelle Nous fermerons le Régime Social des Indépendants (RSI) et le remplaceront par un « guichet indépendant » qui sera adossé au régime général. Cela permettra de résoudre les problèmes de gestion et de délais liés à la caisse actuelle tout en donnant droit à la même qualité de service et en préservant les exonérations et les réductions de cotisations accordées aux indépendants.

Je soutiendrai un « droit à l'erreur » : l'administration devra prouver que le manquement était intentionnel, répété ou particulièrement grave avant de sanctionner. Ainsi, votre énergie sera entièrement consacrée à développer votre affaire.

L'impôt sur les sociétés passera de 25 % au lieu de 33,3 %, tout en maintenant les taux réduits existants.

Les règles de l'apprentissage plus simples et plus lisibles : toutes les aides réunies en une, un seul guichet pour les démarches administratives et un seul contrat souple et adapté à vos besoins.

Candidate du travail, je voterai ce qui contribuera à augmenter le pouvoir d'achat de tous les travailleurs et baisserai les charges patronales :

L'allègement de cotisations pour les salariés s'appliquera également aux indépendants. Il représente par exemple un gain net de 500 euros par an pour un salaire mensuel de 3 000 euros brut.

Les charges qui pèsent sur les employeurs seront allégées afin de faciliter l'embauche. Les cotisations patronales seront réduites de 6 points pour toutes les entreprises, et le seront encore davantage pour les bas salaires. Au niveau du SMIC, cela représentera une économie de 1 800 euros par an pour l'employeur.

Les inquiétudes dont un certain nombre d'entre vous m'ont fait part ne sont pas uniquement économiques. C'est pour y répondre que nous devons renforcer l'accès aux services publics et à Internet pour tous les territoires.

Pour ne pas laisser notre territoire à la traîne des opportunités de la révolution numérique, je travaillerai à garantir un accès au très haut débit partout sur le territoire. Ce sera chose faite avant la fin du quinquennat.

Vous l'aurez compris, je veux faire réussir notre territoire et je crois profondément que vous, artisans et commerçants, pouvez être les fers de lance de cette réussite – à condition qu'on vous en donne les moyens !